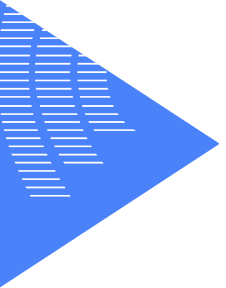


RELEASE TIPS R2026.JUN

DGSO - DIRECTION GÉNÉRALE DE LA STABILITÉ FINANCIÈRE ET DES OPÉRATIONS

DIIF - DIRECTION DE L'INNOVATION ET DES INFRASTRUCTURES DE MARCHÉS FINANCIERS

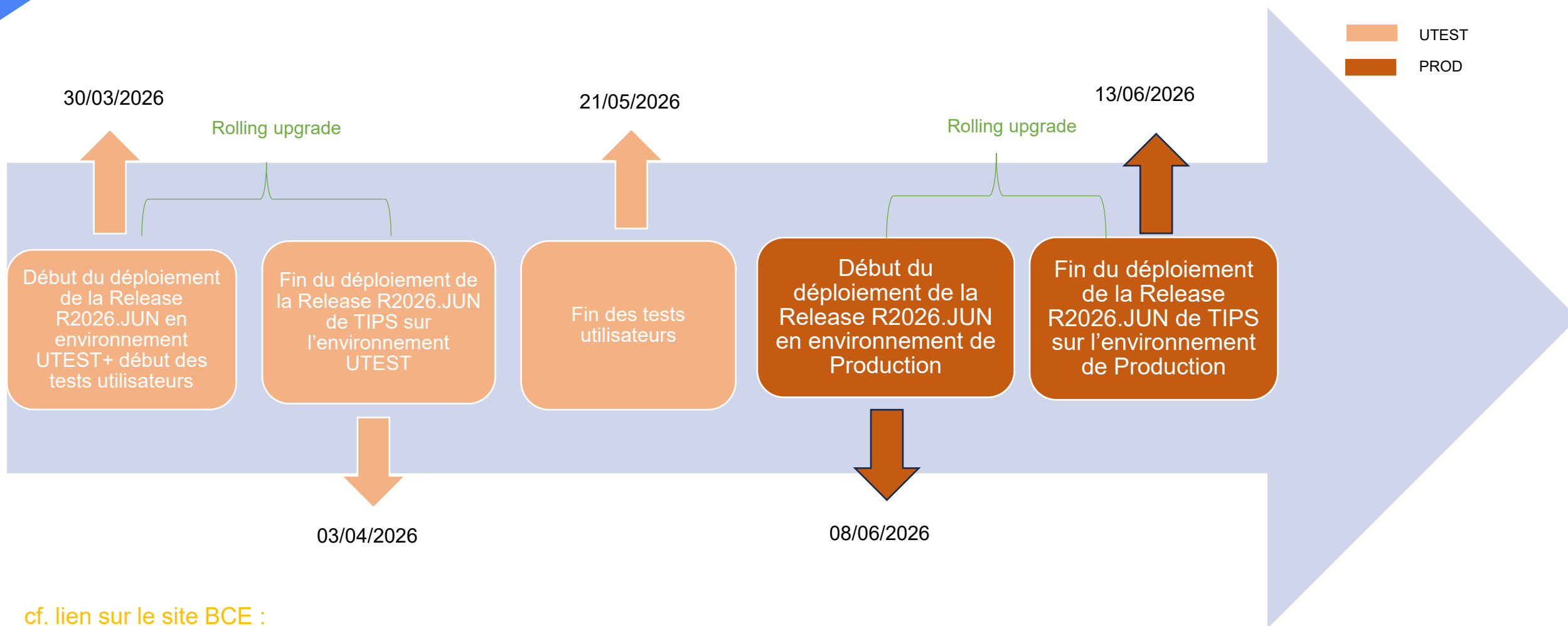
SERI - SERVICE DES RÈGLEMENTS INTERBANCAIRES



SOMMAIRE

1. JALONS
2. PÉRIMÈTRE DES ÉVOLUTIONS
3. DÉTAILS PAR CHANGE REQUEST
4. CONTACTS

TIPS R2026.JUN : JALONS



cf. lien sur le site BCE :

<https://www.ecb.europa.eu/paym/target/target-professional-use-documents-links/tips/shared/pdf/main-milestones-tips-release-R2026-jun.pdf>

TIPS R2026.JUN : PÉRIMÈTRE DES ÉVOLUTIONS

- [TIPS-0028-URD](#) : transferts automatiques de liquidité entre MCA et DCA TIPS (*rule-based LT*)
- [TIPS-0092-SYS](#) : introduction des codes « FLOR » et « CEIL » dans les notifications camt.004
- [TIPS-0072-SYS](#) : alignement des messages TIPS avec ISO 20022 MR2020-2024
- [TIPS-0086-SYS](#) : filtrage amélioré dans la base de données EIDB (*uniquement pour les BCN*)
- [TIPS-0090-URD](#) : améliorations des fonctionnalités pour les opérations cross-devises
- [TIPS-0094-URD](#) : réception A2A des broadcasts et contrôle quatre-yeux en U2A
- [TIPS-0100-SYS](#) : modifications éditoriales des SDD TIPS pour la version R2025.OCT

cf. lien sur le site BCE :

<https://www.ecb.europa.eu/paym/target/target-professional-use-documents-links/tips/shared/pdf/content-of-tips-release-R2026-jun.pdf>

TIPS-0028-URD : RULE-BASED LIQUIDITY TRANSFERS ENTRE MCA ET DCA TIPS

- **Avant cette Change Request** : intervention manuelle pour effectuer un transfert de liquidité de/vers TIPS (funding/defunding)
- **Objectif de cette CR** : atténuer le risque que les DCA TIPS soient à court de liquidité, en particulier lorsque les participants ne surveillent pas activement leur liquidité (ex : la nuit), et accélérer l'apport en liquidité via ces transferts automatiques. Ceux-ci réduiront le taux de rejet des virements instantanés dans TIPS.
- **Contenu** : cette évolution introduit des transferts automatiques entre MCA et DCA TIPS déclenchés en cas de franchissement de seuil :
 - **Plancher (Floor) (Pull LT)** : si le solde du DCA TIPS descend en dessous, un transfert automatique du MCA vers le DCA TIPS est généré (TIPS envoie un camt.050 à CLM pour « tirer » la liquidité jusqu'à la cible définie)
 - **Plafond (Ceiling) (Push LT)** : si le solde dépasse le plafond, un transfert automatique du DCA TIPS vers le MCA est exécuté (TIPS envoie un camt.050 à CLM pour « pousser » la liquidité jusqu'à la cible définie)
- **Particularités** :
 - Cette fonctionnalité est optionnelle, son paramétrage est réalisé dans CRDM, au niveau du compte, via les champs 'Target Amount After Breaching Floor', 'Target Amount After Breaching Ceiling', 'Floor notification Amount' and 'Ceiling notification Amount', 'Floor notification' and 'Ceiling notification' :
 - ✓ Soit uniquement les notifications en cas de franchissement de seuil (via un camt.004)
 - ✓ Soit uniquement les LT automatiques sans notification au détenteur du DCA TIPS
 - ✓ Soit LT automatique + notification
 - Une fois ce paramétrage effectué, un standing order rule-based doit être paramétré
 - Note :
 - Les ordres sont traités côté CLM selon la règle FIFO (First In, First Out)
 - Pendant les périodes EoD/SoD, lorsque CLM est fermé ou « partially closed », ces transferts sont mis en attente (si configurée, une notification est envoyée au détenteur du DCA TIPS, mais le LT non exécuté. Un nouveau contrôle de seuil sera réalisé à l'ouverture de CLM)
 - En cas d'échec du transfert, TIPS ne fait pas de nouvelle tentative : le LTO (Liquidity Transfer Order) est rejeté

TIPS-0092-SYS : CODES FLOR / CEIL DANS LE CAMT.004

- **Avant cette CR:** les notifications camt.004 (returnAccount) sont utilisés pour obtenir :
 - Les soldes des comptes,
 - Les limites CMB,
 - Les notifications sur atteinte d'un plancher ou plafond pour les comptes ou les CMBDans le cas des notifications sur atteinte d'un plancher ou plafond, aucun code ne permettaient de distinguer le plancher du plafond, ce qui empêchait l'automatisation de transferts de liquidité chez le participant.
- **Objectif de cette CR :** introduire les codes obligatoires FLOR (plancher) et CEIL (plafond) dans les camt.004 lorsqu'ils sont utilisés en tant que notification sur atteinte d'un plancher ou plafond, afin d'identifier clairement le type de franchissement de seuil
- **Contenu :** ajout des codes FLOR et CEIL dans le champ suivant du camt.004 de type notification
RtrAcct/RptOrErr/AcctRpt/AcctOrErr/Acct/MulBal/Tp/Prtry.
Ce champ pourra être répété :
 - Pour les notifications sur compte, ce champ déjà présent sera répété 2 fois pour afficher le solde du compte et montant seuil générant cette notification
 - Pour les notifications sur CMB, ce champ ne sera présent qu'une seule fois, avec le montant seuil, puisque le solde CMB est affiché dans un autre champ du message.

TIPS-0072-SYS : ALIGNEMENT DES MESSAGES TIPS AVEC ISO MR2020-2024

- **Avant cette CR** : TIPS utilisait la version MR2019 de la norme ISO 20022
- **Objectif de cette CR** : alignement des messages TIPS avec la version ISO 20022 MR 2020–2024

▪ Contenu :

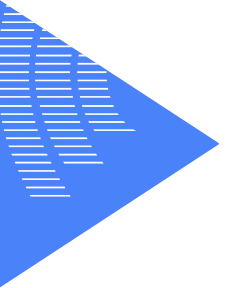
- ✓ Migration des messages listés dans le tableau ci-après
- ✓ Corrections techniques supplémentaires :
 - camt.019 entre TIPS et RTGS (chemin XML corrigé pour « System Date » : RtrBizDayInf/RptOrErr/BizRpt/BizDayOrErr/BizDayInf/SysDt/Dt),
 - camt.006 (ajout du champ TxId à l'emplacement : RtrTx/RptOrErr/BizRpt/TxRpt/PmtId/TxId, dont le contenu sera copié du champ existant à l'emplacement actuel RtrTx/RptOrErr/BizRpt/TxRpt/TxOrErr/Tx/Pmt/TxId)



Les messages liés aux paiements SCT Inst (pacs.008, pacs.002, camt.056, pacs.004, camt.029, pacs.028) ne sont pas concernés : ils dépendent du calendrier EPC.

Technical Msg. Id.	actual value / new value
acmt.010	[acmt.010.001.02] to [acmt.010.001.04]
acmt.011	[acmt.011.001.02] to [acmt.011.001.04]
acmt.015	[acmt.015.001.02] to [acmt.015.001.04]
camt.003	[DRAFT1camt.003.001.06] to [camt.003.001.08]
camt.004	[DRAFT1camt.004.001.07] to [camt.004.001.10]
camt.005	[DRAFT2camt.005.001.07] to [camt.005.001.11]
camt.006	[DRAFT2camt.006.001.07] to [camt.006.001.11]
camt.011	[camt.011.001.07] to [camt.011.001.08]
camt.025	[camt.025.001.05] to [camt.025.001.07]
camt.025 RTGS-TIPS	[DRAFT2camt.025.001.04] to [camt.025.001.07]
camt.050	[camt.050.001.05] to [camt.050.001.07]
camt.052	[camt.052.001.06] to [camt.052.001.12]
camt.053	[camt.053.001.06] to [camt.053.001.12]
camt.053 GL	[camt.053.001.08] to [camt.053.001.12]
camt.054	[camt.054.001.06] to [camt.054.001.12]
reda.022	[reda.022.001.01] to [reda.022.001.02]
reda.014	?

Pour rappel, les schémas XSD sont consultables sur la plateforme MyStandards.



TIPS-0086-SYS : **FILTRAGE AMÉLIORÉ DANS LA BASE DE DONNÉES EIDB**

- **EIDB (Enhanced Information Database)** est un outil de suivi des opérations TIPS entre J-3 mois et J-1, disponible uniquement pour les banques centrales.

Les participants ne sont donc pas impactés par cette évolution.



TIPS-0090-URD : AMÉLIORATIONS DES FONCTIONNALITÉS TIPS POUR LES OPÉRATIONS CROSS-DEVISE

▪ Objectif de cette évolution :

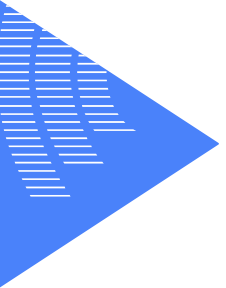
- ✓ Pour faire suite aux évolutions TIPS-0065 et TIPS-0064 sur les opérations cross-devise, cette change request vise à identifier de manière claire et standardisée les paiements cross-devise.

▪ Contenu

- ✓ Le rapport mensuel SLA inclut désormais les paiements cross-currency (uniquement pour BCE/BCN)
- ✓ Les opérations cross-devise alimentent la base de données EIDB, qui enregistre un nouveau type d'opérations : « Cross-Currency Instant Payment ». (uniquement pour BCE/BCN)
- ✓ Le relevé de compte camt.053 comporte un indicateur (via le code TCCY « TIPS cross-currency » dans le champ optionnel : BkToCstmrStmt/Stmt/Ntry/BkTxCd/Prtry/Cd) permettant de reconnaître une jambe cross-devise au crédit ou au débit. Ce code ne sera pas utilisé pour les opérations mono-devise.

TIPS-0094-URD : RÉCEPTION A2A DES BROADCASTS ET CONTRÔLE 4-YEUX EN U2A

- **Avant cette CR** : fonction Broadcast disponible uniquement en U2A (cf. TIPS-0014 – R2025.JUN) et saisie U2A des broadcasts non soumis à validation 4-yeux
- **Objectif de cette CR** :
 - Compléter la fonctionnalité des broadcasts en permettant aux participants de les recevoir en A2A (via un message admi.004) et ainsi, de stopper éventuellement l'émission d'IP vers un BIC déclaré indisponible
 - Renforcer la sécurité en introduisant le principe des 4-yeux (saisie + validation) pour la saisie en U2A
- **Contenu** :
 - Réception des broadcasts en A2A
 - ✓ Souscription à la réception A2A des broadcasts dans CRDM, rubrique **Message Subscription**.
 - ✓ Message admi.004.001.02, de structure similaire à celui utilisé dans T2, qui contiendra, entre autres, des informations sur les indisponibilités programmées (code : PDWN) ou immédiates (IDWS-start et IDWE-end), sur une insolvabilité (code : INSL) ou du texte libre (code : FREE) dans le champ SysEvtNtfctn/EvtInf/EvtCd. Les BICs associés à cette communication seront listés dans le champ Event Parameters.
 - Gestion du mode 4-yeux dans l'écran « New broadcast »
 - ✓ Note : si vous souhaitez modifier votre rôle actuel de 2yeux, vers un rôle 4yeux, merci d'envoyer une demande par mail à : referentiel-target@banque-france.fr



TIPS-0100-SYS : MODIFICATIONS ÉDITORIALES ET ALIGNEMENT DOCUMENTAIRE

- **Objectif de cette CR :** mettre à jour les documents fonctionnels et techniques (UDFS, UHB, etc...) de TIPS et des composants communs (BILL, CRDM,...) suite à des remarques ou à des tickets ouverts (PBI) pendant les tests de la version R2025.OCT.
- **Contenu :**
→ Aucune incidence fonctionnelle, ni impact sur les flux ou messages.

CONTACTS

SERI (Service des règlements interbancaires)

Chef de service et adjointe : Antoine KAH, Chloé TERRIER

➤ **ST2BF (Support TARGET2 Banque de France) :**

Responsable et adjointe : Vanessa GOHIER, Hajer MOURALI

- PROD : support-target@banque-france.fr, 01 42 97 79 00 // 01 42 92 96 73
- TEST : test-support-target@banque-france.fr, 01 42 97 79 88

➤ **SAR (Section Administration des comptes et des Référentiels) :**

Responsable et adjoint : Katia CANCHES, Axel PETITPREZ

- PROD & TEST : referentiel-target@banque-france.fr, 01 42 92 24 82

